

DEPECHE AFP 27 février 2025 - 10:53

La nouvelle liste, qui regroupe quelque 80 professions déclinées par régions, a été transmise vendredi dernier par le gouvernement aux partenaires sociaux avant une dernière consultation nationale et une publication au Journal officiel.

"L'Union des Métiers de l'Hôtellerie Restauration (Umih) remarque que cette liste constitue une avancée importante pour le secteur, mais insiste sur plusieurs points d'ajustement indispensables", dans un communiqué mercredi soir.

La première organisation du secteur, demande notamment un arrêté ministériel spécifique "à l'instar du secteur agricole, pour que tous les métiers essentiels de l'hôtellerie et de la restauration soient systématiquement reconnus partout en France métropolitaine", pointant plusieurs métiers et régions manquants à la liste actuelle.

"Cette reconnaissance est indispensable pour simplifier les démarches administratives et garantir une politique de recrutement et de formation plus cohérente et efficace dans notre secteur", fait valoir Thierry Marx, président de l'Umih, cité dans le communiqué.

L'Umih avait déjà indiqué en janvier "souhaiter que la nouvelle circulaire (Retailleau, NDLR) ne durcisse pas les conditions de régularisation et d'accès à l'emploi pour les ressortissants étrangers déjà présents" en France "et désireux de travailler dans (ses) métiers".

L'autre organisation du secteur, le GHR s'est dit dans un communiqué "satisfait" : "Cette liste démontre que les professionnels de l'hôtellerie-restauration ont été entendus puisque leurs métiers étonnement absents des listes actuelles sont en passe d'être enfin ajoutés" écrit la présidente du GHR Catherine Quérard dans un courrier au ministère du Travail.

"Quelques améliorations pourraient toutefois être apportées", nuance l'organisme constatant "qu'aucune liste ne prévoit d'inclure des postes d'encadrement à l'exception de celui de +chef de cuisine+".

Catherine Quérard, qui demande à être reçue par la ministre du Travail, s'étonne également "que la liste des métiers en tension de la Région Paris Ile-de-France n'intègre que deux métiers, +employés de l'hôtellerie+ et +cuisinier+. La pénurie de main-d'oeuvre à tous les postes en salle et en cuisine dans la restauration semble avoir échappé aux rédacteurs de ce projet", déplore-t-elle.